BULLETINMUNCIPAL DE VIREY

Décembre 2012 Numéro : 35



Le mot du Maire

Chaque fin d'année est l'occasion de faire le point sur les travaux en cours ou déjà réalisés :

Ecole: L'ouverture des plis a eu lieu le 30 octobre et les marchés seront signés avec les entreprises le 8 janvier pour un montant total hors taxes de 470 208.69 €, nous avons obtenu une subvention de l'Etat au titre de la DETR de 168000.00 € et celle du conseil Général devrait être de 84000.00 €, s'y ajoutent les 25000.00 € de la réserve parlementaire les travaux vont commencer dès le 15 janvier ; un bâtiment provisoire va accueillir les enfants dès la rentrée de janvier et pendant toute la durée des travaux. Je rappelle à tous les parents que la période du chantier occasionnera forcément quelques changements (présence des entreprises, modification de l'accès à l'école etc....), je m'excuse pour ces désagréments et je les remercie de respecter les consignes en vigueur.

<u>Voirie</u>: La remise en état des routes décidée cet été devrait avoir lieu dans les prochaines semaines, en fonction de la météo, ainsi que le revêtement de la route de la zone artisanale.

Aménagement du bourg : Comme prévu, le parking de la mairie avec liaison à la salle des fêtes sera réalisé courant 2013 ; une demande de subvention DETR est en cours, ainsi qu'une demande au titre des amendes de police pour l'éclairage de cette extension, par ailleurs, le syndicat d'électrification va engager une étude pour l'effacement des réseaux rue du château à partir de la rue du lavoir.

<u>Bâtiment communal</u>: Le projet de construction d'un bâtiment communal sur la zone est toujours d'actualité, il pourra être mis à la disposition des associations pour le stockage de leur matériel.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes et une bonne année 2013.

Daniel PAUTRET

Pour info: HORAIRES DE LA MAIRIE

Vu la faible fréquentation de la mairie le samedi matin, les nouveaux horaires de la mairie seront les suivants à compter du 1^{er} janvier 2013 :

Lundi, mercredi et jeudi : 9h à 12 h

Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00 Vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 18h00

LES AIDES MENAGERES

 Mme Béatrice heslouin Tél.: 06 73 71 54 03
 Mme Martine Bouroult Tél.: 02 33 48 08 97

 Mme Isabelle Machado Tél.: 02 33 91 68 75
 Mme Christine Loyanud Tél.: 02 33 49 43 46

 Mme Fabienne Bouroult Tél.: 02 33 49 68 10
 Mme Annie Cotrel Tél: 02 33 51 46 34

Mme Marlène Rudemarre Tél.: 02 33 47 08 10 Mme Pierrette Péri Tél.: 06 03 36 52 60

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Timé BRARD, 1 bis route du moulin le 29 mai 2012 Pacôme LAIGNEL, 7 route du logis le 6 juin 2012 Lucie DUPONT, 28 rue des écoles le 9 juillet 2012 Charlotte LOAS, 15 route de la jariais le 10 août 2012 Enzo HARDY, 26 rue des écoles le 15 octobre 2012 Tom et Lana LEBOCEY, 9A route du logis le 17 octobre 2012 Agathe LE BEURIER, 11 route du pont des biards le 5 décembre 2012

DECES

Marguerite JOUAULT épouse BAZIN, 1 rue du lavoir le 11 juillet 2012 Christopher FULLER, 26 route de la restoudière le 21 septembre 2012 Alice FOUQUE épouse PAYS, 17 route du pont des biards le 24 octobre 2012





MARIAGES

Jennifer MONTAIGNE et Anthony HEUDE le 18 août 2012 Anaïs PONTAIS et Cédric MARTIN le 18 août 2012 Vanessa GRIGY et Christophe SEGUIN le 1 septembre 2012 Sabrina LEMOUSSU et Jean-Luc PECOURT le 22 décembre 2012

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Mme Chantal Navet Tél.: 02.33.49.81.76

Mme Marie Thérèse Mandal Tél.: 02.33.49.07.93 Mme Marie France Mazier Tél.: 02.33.49.55.60 Mme Ann Sophie Heslouin Tél.: 02.33.49.67.41 Mme Lydie Meignan Tél.: 02.33.61.83.70 Mme Guylène Vivier Tél.: 02.33.49.60.34 Mme Bernadette Mary Tél.: 02.33.49.44.04 Mme Fabienne Hervieu Tél.: 02.33.49.55.62 Mme Stéphanie Mahieu Tél.: 02.14.13.55.30

LES NOUVEAUX HABITANTS DE VIREY

Depuis le début de l'année ils habitent près de chez nous, réservons leur un accueil chaleureux.

- * Eric BOURDEL, 27 route de la croix Jeanne
- * Danielle LEWANDOWSKI et Christophe GLORIA, 15 rue des artisans
- * Sandra MEZIERE et Maxime HEUSEY, 9 route de la croix plantée
- * Sonia ROUSSEAU et Ludovic PIRON, 10 rue du lavoir
- * Pénélope DELAROCHE et Stéphane LENOIR, 16 rue du château



Vu le nombre important de nouveaux habitants, certains peuvent avoir été oubliés, nous ne les oublierons pas dans le prochain bulletin, merci de votre compréhension. Informations de cette page arrêtées le 1 décembre 2012.



COMPTE RENDU DES DERNIÈRES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2012

Tarif de la cantine scolaire.

Après avoir pris connaissance du bilan financier de la cantine scolaire, le conseil municipal décide de porter le prix du repas à 2.85€ pour les enfants et à 4.60€ pour les instituteurs à compter du 1^{er} septembre2012.

Subvention à l'association : « le pré de la planche »

Après délibération, le conseil décide d'attribuer une subvention de 100 € à la nouvelle association dénommée « le pré de la planche ». (À voir dans la rubrique les brèves)

Achat de tables scolaires et de matériel pédagogique d'occasion

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à la fermeture du RPI de Villechien-Milly-Lapenty, la commune de Villechien met en vente 15 tables scolaires doubles pour un prix de 1 000 €, ainsi que des jeux et vélos pour un prix de 200 €. Le Maire, l'adjoint et les instituteurs se sont rendus sur place et ont constaté le bon état de ce matériel. Le conseil municipal donne son accord pour cet achat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2012

Programme de voirie 2012/2013

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal du résultat de la commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 7 août 2012, concernant l'ouverture des plis pour les travaux de voirie suivants :

- route de la Faverie, route de Langottière, Roussaigne et le Plessis.

L'entreprise HARDY SAS étant la moins disante est retenue pour un montant total hors taxes de 56 806 €.

Construction école maternelle : approbation de l'estimatif et honoraires de l'architecte

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal du devis estimatif établi par le cabinet Tricot Architecture concernant la construction de l'école maternelle qui s'élève à 506 200 € HT ainsi que du montant des honoraires estimés dus au dit cabinet pour ces travaux qui s'élève à 42 805 € HT. Après délibération, le conseil municipal approuve ces montants et autorise le Maire à signer les contrats ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Inventaire du réseau d'assainissement : Proposition STGS

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal que la commune de Saint Hilaire du Harcouët demande, dans le cadre du rejet des eaux usées à la station de St Hilaire, que soit établi un inventaire précis de l'état et des plans du réseau des eaux usées de chaque commune rattachée, afin de pouvoir bénéficier des subventions de l'agence de l'eau. La STGS propose de réaliser cet inventaire moyennant un prix de 2 200 € HT. Le conseil municipal donne son accord.

Travaux de peintures à l'école

Monsieur le maire fait savoir au conseil qu'il conviendrait de refaire les peintures d'une classe et d'un couloir à l'école. Après ouverture des plis, le conseil retient le devis de l'entreprise Déco' Styl pour un montant de 5 015 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2012

Installations classées : le Gué Botterel du Grand Celland

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil de la demande déposée par la SARL du Gué Botterel du Grand Celland, concernant l'agrandissement d'un élevage porcin, pour lequel une partie du plan d'épandage se situe sur la commune de Virey. Après examen du dossier, le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande sous réserve du strict respect des normes en vigueur.

Réforme territoriale : avis sur l'arrêté préfectoral

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales et à la suite des réunions de la commission départementale de la coopération intercommunale, M le Préfet de la Manche a transmis aux collectivités concernées les arrêtés de périmètre des intercommunalités.

Pour la communauté de communes de ST Hilaire du Harcouët, l'arrêté du 7 septembre 2012 prévoit un rattachement des communes de Buais et St Symphorien des Monts à notre collectivité.

L'avis du conseil municipal est sollicité sur ce rattachement et sa date d'entrée en vigueur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- émet un avis favorable au rattachement de la communauté de communes de Saint Hilaire du Harcouët des communes de Buais et St Symphorien des Monts
 - fixe la date d'entrée en vigueur du rattachement au 1^{er} janvier 2013 ou au plus tard le 1^{er} janvier 2014.

Statuts de la Communauté de communes : Mise à jour et compétences supplémentaires

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le conseil communautaire a, par délibération en date du 3 octobre 2012, décidé de mettre à jour, dans un document unique, l'ensemble des modifications qui ont été apportées aux statuts depuis 1992, en supprimant les dispositions devenues obsolètes et en présentant les compétences selon le cadre figurant au code général des collectivités territoriales actuellement en vigueur. Aussi des compétences ont été ajoutées et la rédaction de certaines d'entre elles a été précisée.

Réalisation d'un emprunt pour assurer le financement de travaux de voirie :

- Monsieur le Maire est autorisé à réaliser auprès de la caisse fédérale du crédit mutuel de Maine Anjou Basse Normandie 43 boulevard Volney à Laval (53) un emprunt de 50 000 € dont le remboursement s'effectuera sur la durée de 10 ans. Ce concours s'inscrit dans le plan de financement fourni au prêteur.
- Le taux nominal de l'emprunt sera de 3.25% taux fixe en mode d'amortissement progressif du capital (échéances constantes).

Le taux effectif global ressort à : 3.281%

Le montant des échéances trimestrielles s'établira à 1 469 €.Les frais de dossier d'un montant de 75 € seront déduits du déblocage du prêt.

Rapport annuel du syndicat d'eau

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel établi par le SIAEP concernant le prix et la qualité de service ; après examen, le conseil municipal approuve le dit rapport.

Installation d'un marchand ambulant

Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur Dupuy marchand ambulant de pizzas souhaiterait pouvoir s'installer le mardi soir sur l'aire de service de la zone artisanale, et profiter des branchements eau et électricité; après délibération, le conseil municipal donne son accord et fixe le montant de la participation annuelle à 100 € (cent euros) payables en deux fois.

Les Brèves

<u>4 L Trophy</u>: À l'initiative d'Antoine Pasquer et Adrien Étienvre, une nouvelle association a été créée pour financer un projet humanitaire visant à emporter du matériel scolaire et pédagogique au Maroc. Cette association « le pré de la planche » a organisé avec succès un Fest Noz le 1^{er} décembre pour réunir quelques fonds. Les départs sont prévus depuis le Futuroscope de Poitiers et de Saint-Jean de Luz, à bord de la mythique 4L du 14 février jusqu'au 24 février. En ligne de mire, Marrakech, destination finale d'un périple de près de 6000 kilomètres. Le Raid 4L Trophy est une formidable aventure humaine, sportive et solidaire pour les étudiants âgés de 18 à 28 ans.

La classe 72 fête ses 40 ans.

28 convives dont 20 conscrits nés ou habitant sur la commune se sont réunis samedi 8 décembre pour une agréable soirée de retrouvailles au "bouche à oreilles". Certains ne s'étaient pas revus depuis la fin de l'école. Durant le repas, ils ont pu échanger leurs souvenirs d'école primaire, de collège, des instituteurs, du club de foot et du travail saisonnier. La soirée étant passée trop vite, ils sont tous ravis de recommencer une telle rencontre dans 10 ans pour fêter leurs 50 ans.



<u>Tai chi Chuan</u>: Une nouvelle association est née à Virey. Le <u>tai chi chuan</u> (ou <u>taiji quan</u>) fait partie des Nei Chia, ou Arts martiaux internes, en opposition aux Wai Chia, Arts martiaux externes considérés comme durs, à l'instar du Kung Fu. Le tai chi chuan est une discipline complète conjuguant divers aspects: martial, santé, physique. Vous pouvez vous initier à cette activité le mardi de 18h30 à 20h à la salle communale de Virey. Renseignements Katy Hamlett tél: 06 04 14 39 41.

<u>Le SAG</u>: (Secteur d'Action Gérontologique) de la Communauté de Communes de St Hilaire du Harcouët. En partenariat avec le Clic du Mortainais, le SAG est une association locale visant à répondre aux besoins des retraités et personnes âgées de la Communauté de Communes pour trouver des solutions pour mieux vivre chez soi :

- information des personnes âgées et de leur entourage sur les services et les aides possibles
- Aide financière à l'amélioration de l'habitat.
- actions de prévention exemples : atelier du bien vieillir, prévention routière etc..
- orientation vers les services de proximité.

Un dépliant est disponible à la mairie. La représente locale pour la commune de Virey est Mme Dominique CAHU 2^{ième} adjoint au Maire.

<u>Noce d'or</u>: Antoinette et Michel Préaux se sont à nouveau dit oui devant monsieur le Maire le samedi 27 octobre entourés de leurs enfants, petits enfants. Sincères félicitations.



A L'ECOLE DE VIREY

128 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2012-2013. Il y a toujours 6 classes et quelques changements dans l'équipe enseignante :Mr GOURDEL (23 élèves en CM2),Mr HENRY (22 en CE2-CM1), Mme POIRIER (24 en CE1-CE2), Mr LAMBERT remplace Mr ROSSIGNOL(19 en CP), Mme PECATTE remplace Melle AUGUEY (20 en MS-GS) et Melle BRIERE (20 en TPS-PS-MS).

Projets pour l'année scolaire 2012-2013 :

La construction de la nouvelle école maternelle va débuter en janvier 2013. Afin de réaliser la démolition du plus vieux bâtiment, des locaux en pré-fabriqué vont être installés pendant les vacances de Noël.

Classe de neige pour les 34 élèves de CM1-CM2 du 14 au 23 janvier 2013 à Artigues . Voici le programme :

14/01/13	Départ de l'école vers 8h15 et arrivée à Artigues vers 21h (voyage en car et en train)
15/01/12	Ski + randonnée découverte avec un animateur montagne, thème : la neige, création d'igloos
16/01/12	Ski + astronomie sur le thème du système solaire. Veillée : observation des étoiles
17/01/12	Astronomie sur le thème : l'univers, les galaxies puis visite du pic du midi
18/01/12	Ski + randonnée découverte : la faune et la flore en montagne Veillé : contes et légendes du haut Adour
19/01/12	Ski + préparation de la course d'orientation
20/01/12	Sortie raquettes + course d'orientation Veillée : Soirée dansante
21/01/12	Journée découverte sur la vallée de Payolles et visite du village de Campan
22/01/12	Journée ski pour découvrir la station de Barrèges Tourmalet, passage de grades et remise de médailles
23/01/12	Rangement, voyage et retour à Virey vers 21h



Classe de neige 2008



Communauté de communes de Saint-Hilaire-Du-Harcouët

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général » (loi sur l'eau du 3 janvier 1992)

La loi définit le rôle de chacun en matière d'Assainissement Non Collectif :

« Tout système effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement collectif »

LA COLLECTIVITÉ DOIT:

Suivre le bon fonctionnement de toutes les installations d'Assainissement Non Collectif existantes sur son territoire. Valider la bonne conception et la bonne réalisation des installations neuves ou réhabilitées.

L'USAGER DOIT:

Équiper son logement d'une installation d'Assainissement Non Collectif, en assurer les réparations.

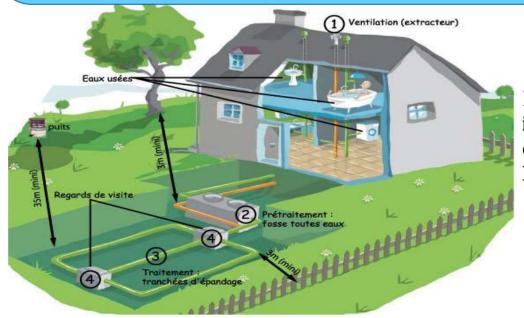
Assurer le bon fonctionnement de son installation lorsqu'il en est l'utilisateur.

Création du SPANC

Le SPANC de la Communauté de commune de Saint-Hilaire-Du-Harcouët a été créé en janvier 2009. La mission principale du SPANC est de s'assurer du bon fonctionnement des installations d'Assainissement Non Collectif.

La Communauté de communes a confié la réalisation des diagnostics des installations existantes à la société S.T.G.S. d'Avranches.

Ceci afin de préserver la qualité des eaux et la salubrité publique.



Exemple d'une installation d'Assainissement Non Collectif:

Les missions du SPANC

LE DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS EXISTANTES

□ OBJECTIF:

Il s'agit de réaliser un état des lieux général des installations, d'évaluer les risques pour la santé publique et l'environnement et d'informer les usagers sur le fonctionnement et l'entretien de leur dispositif. Il donne lieu à une visite sur place.

□ DÉROULEMENT DE LA VISITE :

Après réception d'un avis préalable de visite, un technicien se rendra chez vous.

Un bilan complet de chaque installation existante est réalisé: descriptif de chaque composant, état général de l'assainissement, situation sur le terrain, accessibilité des regards, ventilation, observation du rejet, niveau de boues dans la fosse...

La prestation sera incomplète en cas d'inaccessibilité des ouvrages.

■ ANALYSE DES DONNÉES:

Un classement des installations selon **les risques pour la santé publique** et leur **impact sur l'environnement** sera établi.

□ COÛT DE LA VISITE :

Le contrôle fait l'objet d'une redevance d'un montant déterminé Ultérieurement.



Inspection des regards



Sondage à la tarière

Les agents de la société STGS* missionnés pour les visites

Contact STGS, Tél: 02 33 79 57 42 22 rue des Grèves 50307 AVRANCHES Cedex



Julien



Amélie CAREAU



Laure DUVALLET



Alice MAHE

^{*} Société de Travaux, de Gestion et de Services, spécialisée dans la production de l'eau potable et l'assainissement - siège social, Avranches (50)

Les dates à retenir 2013 : Janvier:

Jeudi 17 janvier : assemblée générale du foyer de l'amitié

Ven. 18 / Sam. 19 / Dim. 20 janvier : représentation de théâtre, loisir et détente

Ven. 25 / Sam. 26 / Dim. 27 janvier : représentation de théâtre, loisir et détente

Février:

Mardi 5 février : thé dansant, foyer de l'amitié

Mars:

Samedi 2 mars : concours de belote, foyer de l'amitié

Samedi 9 mars : repas de l'APE

Samedi 16 mars : repas de la chasse

Mercredi 27 mars : cours de belote des anciens combattants

Avril:

Dimanche 28 avril : repas communal des cheveux blancs

Mai:

Dimanche 5 mai : pain béni, repas de l'entente Viréenne

Dimanche 12 mai : Rallye vélo, loisirs et détente

Juillet:

Samedi 6 juillet : barbecue de quartier

Samedi 27 et dimanche 28 juillet : ball-trap, amicale des chasseurs

Septembre:

Dimanche 8 septembre : braderie de Virey, comité des fêtes

Dimanche 29 septembre : repas dansant, foyer de l'amitié

Novembre:

Lundi 18 novembre : concours de belote, foyer de l'amitié

Décembre :

Samedi 7 décembre : concours de belote, foyer de l'amitié

Le conseil municipal vous souhaite une bonne année 2013



Vous avez la parole!

Vous souhaitez not associative, scolair		-	es (vie communale, alors à vos stylos!
			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
			• Bulletin municipal N°35 décembre 2012.
			1

(Merci de déposer ce coupon dans la boite aux lettres de la mairie).